



Acte n°2023C186

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 31

Pouvoirs : 6

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 12/10/2023

Le 19 Octobre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à l'Espace Raymond SANLOUP, 230 route de la Dombes à Savigneux (01480).

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Ingrid BESSON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Gilles GARNIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX (Pouvoir à Bernard REY), Emilie BERTHOLON (Pouvoir à David POMMIER), Fabien BIHLER, Mickaël BOUCHARD, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Christine FORNES (Pouvoir à Pierre ROSET), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Catherine VIGNON (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN).

**Secrétaire de séance** : Elise DIENNET.

### **OBJET : ECONOMIE – Convention SCOT – Inventaire des ZAE**

Mme Carole BONTEMPS-HESDIN, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, rappelle que l'article 220 de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 demande aux autorités compétentes en matière de développement économique de réaliser au moins tous les 6 ans un inventaire de leurs zones d'activités comprenant :

- un état parcellaire de chaque ZAE (surfaces, propriétaires, etc.) ;
- l'identification des occupants des ZAE (entreprises) ;
- le taux de vacance des ZAE.

Cet inventaire doit être transmis, entre autres, aux autorités compétentes en matière de Scot.

Compte tenu de l'importance du travail demandé et de la complexité dans l'analyse des bases de données, les 12 Scot membres de la démarche inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne ont sollicité l'appui des Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne pour co-construire une méthode d'inventaire avec les EPCI : partager le même vocabulaire, disposer de données fiables et homogènes à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.

Dans le cadre de ce programme partenarial, le Syndicat mixte Val de Saône-Dombes a sollicité plus spécifiquement l'expertise de l'Agence d'urbanisme de Lyon, dont il est adhérent, pour réaliser ces inventaires sur le périmètre de chaque EPCI membre du syndicat mixte, à savoir la Communauté de Communes Val de Saône Centre et la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

Une convention de partenariat a été établie entre le Syndicat mixte et chaque EPCI. L'objet de cette convention précise le coût et les modalités de remboursement de la part de la CCDSV au Syndicat Mixte pour la réalisation de cet inventaire.

Le coût de cet inventaire pour la CCDSV s'élève à 15 000 €.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 05/10/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER**, le portage financier par le Syndicat mixte Val de Saône Dombes pour la réalisation de l'inventaire des ZAE avec l'Agence d'urbanisme de Lyon et le montant dû par la CCDSV pour cet inventaire, soit 15 000 € ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer la convention de partenariat avec le Syndicat mixte Val de Saône Dombes et tout autre document s'y rapportant ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2023 et suivants dans l'opération correspondante.

A Savigneux, le 19/10/2023

La Secrétaire de Séance,  
Elise DIENNET



Affichage sous format électronique : 25/10/2023

Le Président,  
Marc PECHOUX

